

Renforcer le statut des représentants des parents.

Les parents sont des partenaires privilégiés pour l'éducation nationale qui manquent parfois de représentants au sein de ses instances. Pour pouvoir rendre cela plus accessible, les parents devraient pouvoir s'absenter de leur lieu de travail au même titre qu'un représentant syndical, d'autant plus que les réunions sont ponctuelles.

Nous ne pouvons faire l'économie du dialogue parents/école. Le parent doit pouvoir conseiller le service public de l'éducation pour lui permettre une meilleure connaissance des problématiques familiales et de la vie des jeunes mais attention à la revendication permanente qui n'est pas constructive. Ne pas mettre de côté l'expertise de l'Education Nationale.

Souvent le parent s'érige en « défenseur ». Il doit être éclairant en tant que conseiller pour aider à réfléchir sur ce qui est le mieux pour nos jeunes.

Travailler ensemble plutôt que travailler contre.

Ecouter les souhaits d'orientation des élèves.

Les EDS (Enseignements de spécialités) existants ne suivent pas forcément le cadre de l'offre économique. Cette question est épineuse. Permettre de satisfaire l'orientation et le choix de chaque élève nécessite une augmentation des moyens de fonctionnement, lesquels réduisent d'années en années.

Pour moi le CIO doit demeurer un service indépendant de l'Education Nationale, mais avec des moyens augmentés. Trop peu de psychologue Education Nationale pour répondre à tous les besoins. Pour un seul élève, cela nécessite parfois plusieurs rendez-vous, il est impossible de répondre à la demande. Il faudrait un conseiller à temps plein dans les établissements scolaires.

« Parcoursup » est en effet, un outil incertain et pas très lisible. Certains élèves, même d'un très bon niveau se retrouvent sans leurs vœux réalisés. Pour que ce soit réellement un recrutement égalitaire, il faudrait harmoniser à l'échelle nationale les attendus de chaque université. Développer des antennes dans des villes à démographie « moyenne » pour désengorger les grandes villes. Etablir une dynamique locale étudiante.

Prévoir un nombre suffisant d'enseignants remplaçants.

C'est un vrai problème aussi bien dans le 1^{er} que dans le 2nd degré. Rendre attractif le métier d'enseignants est impératif. En comparaison avec les pays européens, en France, les niveaux de salaires sont inférieurs. Une revalorisation est indispensable, c'est une condition essentielle.

Il faut rendre possible la titularisation avec de vrais CDI, des personnels contractuels. On s'appuie très souvent sur eux pour faire face à la pénurie d'enseignants et on les maintient ainsi dans la précarité.

Nous devons réellement faire de l'éducation un enjeu majeur pour notre société, il faut pour cela mobiliser les moyens nécessaires.

Accentuer la politique d'accueil des enfants en situation de handicap ainsi que la politique générale d'inclusion.

Il est incontournable de valoriser le métier d'AESH en titularisant celles et ceux qui l'exercent après une période d'essai et de formation.

Les AESH se sont des personnes ressources indéniables qui travaillent en étroite collaboration avec les enseignants et les familles créant ainsi un lien essentiel. Ils méritent un vrai statut, une revalorisation salariale, il est clairement établi qu'on ne peut fonctionner efficacement sans eux.

Je suis favorable à la création d'une unité Ulis pro au lycée Champollion de Figeac ainsi qu'à la création d'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) dans notre département, permettant une continuité d'enseignement aux élèves de SEGPA qui en auront besoin (Section d'enseignement général et professionnel adapté). Là encore, mettre des moyens derrière des mots.

Concernant les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivant (UP2A), ces élèves arrivés en France depuis moins de 12 mois, sont inclus dans des classes ordinaires.

Nous constatons un manque de moyens pour accompagner ces élèves en FLE (Français, langue étrangère). La priorité doit être la maîtrise du Français, parfois un an ne suffit pas. Le Lot est aussi une terre d'asile pour de jeunes migrants, il faut que les moyens soient adaptés au contexte social d'accueil, cela touche tous les établissements scolaires.

Il est nécessaire d'avoir à minima un enseignant FLE par établissement. Ce n'est qu'une fois le français maîtrisé, que ces jeunes pourront ensuite véritablement s'orienter vers ce pour quoi ils ont de l'appétence.

Limiter les effectifs par classe.

Afin de permettre un enseignement de qualité, il est désormais établi que les classes ne devraient pas dépasser 25 élèves.

Le dédoublement de certaines classes pendant le confinement l'a largement confirmé.

Le travail de l'enseignant ne peut être le même avec 30 ou 35 élèves, il est forcément inégalitaire.

Les enseignants ont la pression du programme à boucler sur l'année, une classe chargée avance plus lentement dans l'acquisition des apprentissages.

Lorsque l'enseignant avance trop vite, tant mieux pour ceux qui suivent, les autres deviennent des dommages collatéraux.

Il est évident que là encore, des moyens humains sont nécessaires pour limiter les effectifs par classe et permettre réellement l'égalité des chances.

Merci pour ce questionnaire

Restant à votre disposition

Cordialement

Patrice Maury (Candidat)

Emile Aguirregomezcorta (Suppléante)